

Agent des espaces verts spécialisé dans la valorisation paysagère (H/F)

Offre n° O083240201342224

Publiée le 02/02/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : COGOLIN

Hôtel de Ville - Place de la République
83310 COGOLIN

Site web de l'employeur : <http://www.cogolin.fr>

Lieu de travail : COGOLIN

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Date limite de candidature : 02/04/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Ingénierie écologique > Espaces verts

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique

Adjoint technique principal de 1ère classe

Adjoint technique principal de 2ème classe

Métier(s) : [Chargé ou chargée de travaux espaces verts](#)

Ouvert aux contractuels : Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Télétravail : Non

Management : Non

Expérience souhaitée : Débutant

Descriptif de l'emploi :

La Mairie de Cogolin est à la recherche d'un agent des espaces verts spécialisé dans la valorisation paysagère et jardins publics (H/F) pour prendre soin des environnements extérieurs en préservant la beauté et la biodiversité des parcs, jardins, et zones naturelles.

Missions / conditions d'exercice :

Missions principales :

- * Conception de plan d'aménagement et de florissement.
- * Elaborer et superviser la réalisation des aménagements des espaces fleuris et végétalisés.
- * Organiser, optimiser et suivre la participation au label " villes et villages fleuris "
- * Proposer une politique de fleurissement et de développement des pratiques vertueuses en matière de développement durable et d'arrosage.
- * Coordonner et gérer les travaux et les entretiens liés à la mise en œuvre du schéma directeur des parcs ainsi que du patrimoine arboré de la commune.
- * Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques et politiques de l'équipe municipale en matière d'espaces verts et de paysage : analyse des besoins, diagnostic environnement, réalisation des projets.
- * Proposer des options techniques à mettre en œuvre pour la création et la gestion des espaces verts en veillant à la prévention des risques pour le public.

Connaissances et compétences requises / Savoir être et savoir-faire :

- * Maitriser la conception et l'aménagement des espaces verts.
- * Veiller à la bonne exécution dans le respect des règles d'hygiène et sécurité, des travaux.
- * Savoir travailler en autonomie.
- * Être rigoureux(se), organisé(e), réactif(ve), disponible.
- * Faire preuve d'autonomie, d'initiative et de communication.
- * Maitriser l'outil informatique (Word, Excel)

Obligations particulières au poste :

Permis B

Déplacements sur la commune

Travaux par tous les temps en extérieur

Profils recherchés :

Profil recherché :

- * Formation technique min BAC +2 dans le domaine des espaces verts et horticoles.
- * Expérience professionnelle dans le domaine des projets.

Contact

Contact : 0494566545

Informations complémentaires :

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

Place de la République

83310 COGOLIN

ou par courriel à : drh@cogolin.fr

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o083240201342224-agent-espaces-verts-specialise-dans-la-valorisation-paysagere-h-f>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.